

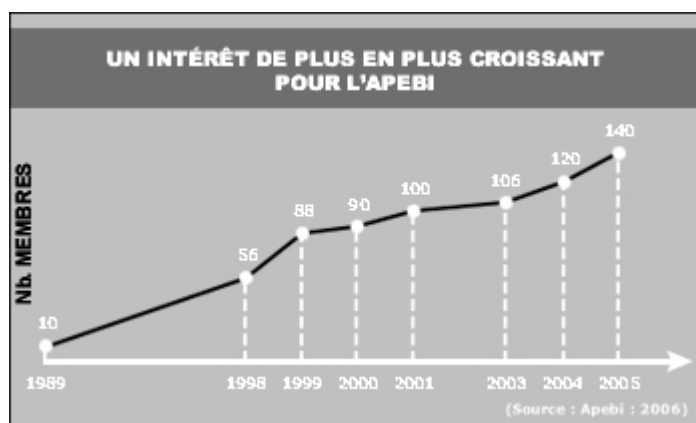
A propos de l'Apebi

Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring.

Une dizaine d'entreprises sont à l'origine, en 1989, de la création de l'Association de l'Informatique, de la Bureautique et de la Télématique.

En 1998, l'association se devait de revoir son appellation adaptée à une terminologie actuelle et revoir son logo de manière à mieux visualiser son image. L'Apebi s'est dotée d'une nouvelle appellation : l'Association des Professionnels des Technologies de l'Information.

En 2005, l'Apebi devient la Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (réunion de bureau de la CGEM - Confédération Générale des Entreprises Marocaines du 06/12/2005) qui entérine sa qualité de Fédération externe de la CGEM.



Depuis sa création, l'Apebi a constamment orienté et ajusté ses actions afin de promouvoir les intérêts professionnels collectifs de ses membres et de participer activement au développement des Technologies de l'Information au Maroc.

Après quelques années de travaux de mise en place et de consolidation de ses assises, l'Apebi s'est imposé comme l'interlocuteur privilégié du secteur auprès des pouvoirs publics et des partenaires nationaux et internationaux. La Fédération est ainsi devenue la plate forme incontournable et s'est imposée comme seul interlocuteur du secteur auprès des pouvoirs publics.

Cette forte crédibilité dont jouit aujourd'hui l'Apebi est confrontée par le nombre sans cesse croissant de ses membres ainsi que le nombre de filières représentées. Ainsi, l'Apebi compte pas moins de 140 membres qui représentent 95% du chiffre d'affaires de l'ensemble de la profession. Elle couvre de ce fait tous les segments du secteur

Technologies de l'Information	Télécommunications	Offshoring
<ul style="list-style-type: none"> » SSII & Intégrateurs » Distributeurs » Editeurs de logiciels » Assembleurs » Multinationales TI 	<ul style="list-style-type: none"> » Opérateurs télécoms » Internet Service Providers » Opérateurs de Service à Valeur Ajoutée 	<ul style="list-style-type: none"> » Customer care » Services & Ingénierie Offshore » BPO (Business Process Outsourcing)

Les membres de la Fédération couvrent pratiquement toutes les filières du secteur depuis les opérateurs de télécommunication, et éditeurs, et constructeurs jusqu'aux entreprises d'audit, de formation et conseil en passant par les grossistes, revendeurs... etc.

En plus des adhérents, l'Apebi compte aussi des membres associés tels que des :

- Cabinets de conseil et d'audit TI
- Organismes de formation TI
- Cabinets d'avocats d'affaires "IT oriented"
- Institutions financières
- Institutions publiques affiliées au secteur des TI

Nos membres actifs sont interpellés par le développement du secteur et convaincus que les systèmes d'informations sont déterminants et stratégiques pour la compétitivité des entreprises et des administrations.

La Fédération Apebi dispose tout aussi d'une vision stratégique approuvée par les pouvoirs publics. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision stratégique, la Fédération s'est tout aussi doté des moyens nécessaires à la réalisation de ses ambitions ; à savoir :

- Un Conseil d'Administration responsable de la stratégie et de l'orientation générale des actions de l'Apebi, regroupant 20 membres élus par l'assemblée générale et représentatif de tous les segments d'activité du secteur des TIC
- Un Bureau, composé de 9 membres actifs, qui assure le suivi régulier du plan d'action de l'Apebi, veille à l'exécution des missions de la Fédération dans le cadre de la stratégie validée par le Conseil d'Administration et conforme aux statuts de la Fédération et dresse les budgets et les exécute, après leur validation, sous le contrôle du Conseil d'Administration. Le Bureau a aussi la charge d'organiser les Commissions par projets cibles, avec des chargés de mission identifiés.
- Des Commissions structurées autour de thèmes centraux pour l'encadrement de l'action de la Fédération. Les Commissions sont des organismes de caractère permanent, constituées au sein de la Fédération et sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Elles sont composées de représentants désignés par les entreprises qui ont adhéré à la Fédération. Elles sont présidées par un de leurs membres, élu à la majorité. Leur rôle est d'élaborer à partir des directives du Conseil d'Administration des recommandations en vue de l'intervention de la Fédération. Les Présidents de Commission sont responsables de la bonne exécution des travaux ; ils présentent chaque année au Conseil d'Administration un compte rendu d'activité de leur commission ainsi que le programme de travail pour l'année suivante.
- Une Structure permanente gérée et supervisée par un Directeur
- Un Règlement intérieur
- Une Charte d'éthique régissant les rapports entre les membres, entre eux et entre les membres et les utilisateurs.

La vision et les objectifs de l'Apebi sont formalisés sur la base d'une approche systématique des enjeux du secteur TIC. Il s'agit d'un alignement stratégique quand aux catalyseurs de développement du secteur. Et ce, tant sur le plan stratégique que sur le plan de la consolidation et de la capitalisation des acquis de notre fédération, à savoir :

- Développement et maintien à jour d'une vision stratégique, une base fondamentale pour orienter l'action de l'Apebi et de ses membres.
- Réalisation d'actions auprès des pouvoirs publics et à l'international pour réunir les conditions de l'émergence d'une industrie forte dans les TIC.
- Agir pour rendre le Maroc compétitif et attractif pour les activités de l'offshoring :
- Accompagner le développement des ressources humaines au niveau qualitatif et quantitatif, de manière à anticiper les besoins du marché et leur évolution.
- Susciter l'engagement de l'Apebi pour soutenir et accompagner le développement du e-gouvernement.
- Meilleure intégration de l'Apebi dans son environnement et développement de ses liens avec les autres secteurs économiques.
- Assurer une veille sur le marché des technologies de l'information et de son développement aussi bien au Maroc qu'à l'échelle internationale.
- Mise en œuvre d'une politique de communication, interne et externe.
- Intégration des nouvelles générations d'entreprises et création de synergie entre toutes les composantes de l'industrie des TIC.

- Promotion et soutien de l'Innovation, de la Recherche et du Développement et accompagnement des membres dans l'amélioration de leur compétitivité.
- Développement de services à valeur ajoutée au profit des membres

Le réseau de partenaires de l'Apebi est édifié à l'image de partenaires nationaux et internationaux actifs et engagés dans le développement du secteur des TIC.

Ce réseau de partenaires, tant sur le plan national qu'international, est constitué d'acteurs publics et privés concernés par les Technologies de l'Information et de la Communication, à savoir : Gouvernement, Ministères, Agences, Centres techniques et Offices, Etablissements de formation universitaires et professionnelles, Ecoles d'ingénieurs, Fédérations et Associations professionnelles, Institutions financières, Technopoles et incubateurs, Centres de Recherche et Développement.

Ce réseau est également constitué d'institutions internationales capables d'appuyer et d'influencer les décisions telles que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, l'USAID, l'ACDI,...

Dans le même sens, l'Apebi a signé des conventions avec des associations homologues dans plusieurs pays.

Cette approche globale, en plus de son rôle stratégique qui influence fortement le développement du secteur des TIC au Maroc, permet aux membres de l'Apebi de bénéficier de l'effet de réseau, et donc de capitalisation en terme d'information opérationnelle et de relations professionnelles, inhérentes à ces programmes de partenariat.